

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 1 (1955)

Heft: 1

Rubrik: La vie de la colonie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Sociétés Suisses de Paris

SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE (fondée en 1820), 13, rue Halle, Paris (14^e). — Président : M. Matthey (même adresse).

La plus ancienne des sociétés suisses de Paris a pour but d'assister et aider les compatriotes nécessiteux résidant ou de passage à Paris, notamment les veillards, les malades et les enfants.

SOCIETE MUTUALISTE SUISSE (ancienne Société suisse de secours mutuels, fondée en 1849), 8, cour des Petites-Ecuries, Paris (10^e). — Président : M. Alisch (même adresse).

Organisation ayant pour but d'assurer ceux de nos compatriotes qui n'ont droit à aucune prestation de la Sécurité Sociale. Pour une cotisation mensuelle minima (720 fr. pour le chef de famille, 620 fr. pour le conjoint) les adhérents ont droit aux prestations pour les dépenses résultant de maladie, soins et prothèses dentaires, intervention chirurgicale, maternité, longue maladie. Sa caisse de bienfaisance vient au secours de ses membres dans le besoin. Se renseigner au siège.

ASILE SUISSE DES VIEILLARDS (fondé en 1864), 25, avenue de Saint-Mandé, Paris (12^e). — Président : M. O. Zurcher, 28, avenue de l'Opéra, Paris.

Maison de retraite pour les Suisses et Suisseuses ayant vécu à Paris et âgées d'au moins 65 ans.

UNION HELVETIA DE PARIS (fondée en 1888), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Jack, 10, rue du Port-Mahon, Paris (2^e).

Dans le même esprit que la Société mutualiste suisse de Paris.

ASSOCIATION DE L'HOPITAL SUISSE DE PARIS (fondée en 1947), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Jenny, 29, rue Talbot, Paris (9^e).

Le but de l'Association est de créer un hôpital suisse à Paris comprenant clinique chirurgicale, médicale et maternité, réservé par priorité aux Suisses et à leurs descendants.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE DE PARIS (fondé en 1881), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Senn (même adresse).

Renseignements généraux et commerciaux. Salles de lecture avec les principaux quotidiens et périodiques suisses. École de tir, de 10 octobre à mai. Ecole du jour destinée aux compatriotes désireux de perfectionner en français. Placement gratuit. Bibliothèque. Prêt de livres. Conférences. Service de secours et d'assistance. Consultations juridiques. Excursions. Représente officiellement le Secrétariat des Suisses à l'étranger.

HARMONIE SUISSE DE PARIS (chœur d'hommes fondé en 1857), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. René Charbonnier, 166, boulevard Montparnasse, Paris (14^e).

Répétitions : chaque mardi à 21 heures au siège social.

UNION CHORALE SUISSE DE PARIS (fondée en 1872), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Bichsel, 13, rue Halle, Paris (14^e).

Sections : chœur d'hommes, chœur mixte, Yodel. Les répétitions se tiennent tous les jeudis à 20 h. 30.

SOCIETE SUISSE DE TIR DE PARIS (fondée en 1914), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. F. Meyer, 80, boulevard Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.).

Stand de tir à disposition des adhérents : Maisons-Laffitte et Versailles. Tirs mensuels au fusil, à la carabine et au pistolet à 300, 200, 100, 12 mètres.

SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS (fondée en 1863). — Président : M. M. Vaterlaus, 120, bd Exelmans, Paris (16^e).

Gymnastique masculine et féminine. Athlétisme. Culture physique générale. Jeux Sections : Actifs, Vétérans, Juniors, Dames. Stade au Parc de Saint-Maur, Gymnases à Paris.

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS (fondée en 1910), « Au Chalet », 5, rue de la Lune, Paris (2^e). — Président : M. C. Niedermann, 3, rue Félix-Ziem, Paris (18^e).

GROUPE SUISSE DES SCOUTS (fondé en 1947), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. O. Jucker, 39, Grande-Ave-

COMPATRIOTES !

La Colonie Suisse de Paris groupe dans son sein de multiples activités, dont certaines sont plus que centenaires.

Qu'il s'agisse de Sociétés Sportives, de Chant, d'Enseignement de Langues, d'Entr'aide, de Réunions Amicales ou d'Organismes Economiques, vous êtes certains d'y trouver de nombreuse satisfactions utiles dans une atmosphère agréable.

Faites œuvre utile en adhérant à nos institutions, vous contribuerez ainsi à l'essor et au rayonnement de notre Colonie.

Renseignez-vous auprès des Sociétés ou écrivez au Comité des Présidents, qui vous guidera dans votre choix.

F. LAMPART,
10, Rue des Messageries,
PARIS - 10^e

nue, Le Pré-Saint-Gervais. Groupe Général Guisan pour les garçons. Groupe Saint Nicolas de Flue pour les filles. En cours d'étude : Formation « anciens ».

Réunions et sorties 2 samedis et 2 dimanches par mois. Camps de vacances en Suisse et en France.

APPEL : Tous les jeunes qui s'intéressent à la formation d'un groupe de routiers voudront bien s'annoncer au Président.

CERCLE SUISSE ROMAND (fondé en 1904), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. W. Tapernoux, 50, rue Servan, Paris (1^e).

A pour but l'échange de sympathie et d'amitié entre les Suisses de Paris et les amis de la Suisse, ainsi que de procurer à ses membres et leurs familles des distractions et de maintenir entre eux des liens de fraternité. Réunions le 2^e jeudi de chaque mois au Café Le Français, 3, avenue de l'Opéra.

CERCLE AMICAL HELVETIQUE (fondé en 1918), « Au Chalet », 5, rue de la Lune, Paris (2^e). — Président : M. H. Jonneret, 7, rue Alex-Cabanell, Paris (15^e).

A pour devise « Trois langues, un cœur, une patrie ». Réunions tous les jeudis soir « Au Chalet », 5, rue de la Lune.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE (fondée en 1918), 16, avenue de l'Opéra, Paris (1^e). — Président : M. M. Savary (même adresse).

Association d'industriels, commerçants et hommes d'affaires suisses groupés pour faciliter leurs transactions avec la Suisse, pour une information régulière et des services pratiques, ainsi que pour défendre efficacement leurs intérêts auprès des pouvoirs publics (Siège à Paris, sections régionales à Lyon, Marseille, Lille et Besançon, Bureau à Zurich). Correspondants dans les principales villes de France et d'Afrique du Nord). Services d'informations, commerciaux, import-export, d'organisation commerciale, des licences, juridique, administratif.

PRO TICINO (fondée en 1925), 10, rue des Messageries, Paris (10^e). — Président : M. Joseph Franconi, 24, rue Courteeline, Issy-les-Moulineaux.

Regrupe les Tessinois de Paris et de banlieue. Reçoit les Tessinois de passage et se réunit tous les 3^e jeudis du mois chez H. Chiesa, Café Le Français, 3, avenue de l'Opéra, Paris.

Abonnez-vous au Messager

VERRES A VITRES

- Grands Travaux de Vitrerie -

Ets COSTA

Représentant : Ch. GIANELLA
56, rue des Grands-Champs, PARIS-20^e

Royal - Sport

Spécialiste de la raquette
et du ski suisse

Équipement d'articles pour tous sports
12, Rue des Capucines, PARIS (2^e)
Tél. : OPE 89-69

SWISSAIR
Dessert les principales villes d'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique, l'Amérique du Nord et du Sud

LA SUISSE plaque tournante de l'Europe

RÉGULARITÉ - PRÉCISION

TOUTES AGENCE DE VOYAGES ET 17, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS, OPÉRA 47-70

LA SUISSE A VERSAILLES (suite)

Quand le Roi sortait à pied, le Capitaine-Colonel des Cent-Suisses marchait devant lui.

Dans les cérémonies, le carrosse royal était précédé de la Compagnie, qui marchait sur deux rangs à partir des petites roues du carrosse. Quand il devait se rendre en dehors du Château, les détachements l'y devançaient pour former la haie sur le passage du Roi.

Les officiers de service à la Cour portaient un bâton de commandement en ébène, garni d'une pomme à bout d'ivoire.

La Compagnie prenait rang dans la Maison du Roi après les Gardes-du-Corps. Elle jouissait du privilège exceptionnel d'exercer la justice sur ses membres, tant au civil qu'au penal (Règlement pour la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde du Roi, du 21 septembre 1714). « D'autant que les Cent-Suisses prétendent qu'ils sont de tout immédiatement en droit de être en possession d'avoir un Juge de leur Nation pour connaître des affaires civiles et criminelles qui concernent ladite Compagnie... ainsi qu'il se pratique dans les autres troupes de la même Nation qui sont à la solde de Sa Majesté ».

Les Cent-Suisses suivirent Louis XIV, à l'armée, aux différents sièges qu'il entreprit. Ils n'étaient censés aller dans la tranchée que pour la garnir comme escorte d'honneur lorsque le Roi devait s'y rendre. Cette limitation pesait sur les guerriers des XIII Cantons. En 1714, au siège de Menin, dans les Flandres, la Compagnie ayant voulu monter à la tranchée en tête des autres régiments des Cantons et se placer devant les Grenadiers de ce corps, le Maréchal de Noailles s'y opposa. Devant Ypres et devant Tournai ils obtinrent exceptionnellement d'être employés à la tranchée, en tant que Grenadiers auxiliaires de leurs compatriotes de la Garde.

La plupart étaient sélectionnés dans les régiments des Gardes recrutés dans les XIII Cantons. Peu à peu on choisit les plus hauts de taille. À la fin de la Monarchie, c'étaient de véritables géants. Le moins grand était surnommé alors « le nain de Bâle ». Il mesurait six pieds un pouce.

L'armement ordinaire se composait d'une hallebarde et d'une épée. La première était en forme de pertuisane à l'antique, portant un soleil doré. Ils étaient équipés d'une grosse canne garnie d'une pomme d'argent.

Le drapeau de la Compagnie était divisé en quatre carrés, séparés par une croix blanche. Le premier et le quatrième Carré portaient un « L » d'or, coiffé d'une couronne. Les deux autres représentaient un rocher battu de quatre vents, de foudre et d'éclairs, bordé de mer et de nuages de plomb, sur fond rouge. Sur les branches se trouvaient les quatre mots de « Ea est fiducia gentis ». « Elle est la confiance de la Nation ». Le rocher symbolisait notre pays et les gardes, inébranlables comme le roc qui brave les éléments.

A. J. SOLDATI,
1^{er} Conseiller de Légation.

(à suivre)

LES SUISSES DE PARIS SONT FIDELES AU TIR FEDERAL

(suite)

Oguey, chef du département de l'Instruction publique et des cultes salua les douze sections suisses de tir à l'étranger puis proclama les résultats du concours d'honneur. Quand il annonça : Premier : Société suisse de Tir de Paris, 49,250 points, Couronne de lauriers d'or, le Président Ferdinand Meyer lança un ordre retentissant : « Tireurs suisses de Paris, garde à vous ! » Les 27 tireurs portant le bretet basque à cocarde tricolore s'immobilisèrent en un garde-à-vous impeccable et leur président très ému remercia le comité d'organisation et les autorités vaudoises. Soudain, venant de l'autre bout de la salle un commandement retentit : « Reposez ! » C'était la voix du Général Guisan qui, voyant que notre président nous oubliait, estimait que le garde-à-vous avait assez duré. Et dans la nombreuse assistance ce fut un état de rire général.

« Un des plus beaux souvenirs que je remporterai à Paris, me disait plus tard sur le bateau nous ramenant à Lausanne un de nos « vétérans », ce sera d'avoir été commandé par le Général. »

Robert VAUCHER.
(Extraits de l'article publié sur « 30 Jours ».)

Pour la publicité, s'adresser à

CHARLES BODIO
28, Rue A. Guilmant

OBS 14.01

MEUDON (S.-&-O.)

LA VIE DE LA COLONIE

Décembre est toujours un mois bien chargé de fêtes pour les Suisses de Paris. Mais n'est-il pas le mois des réunions familiales, des veux et des présents ? Et notre colonie n'est-elle pas comme une grande famille dans l'immensité de la ville lumière ?

Le début des festivités a été marqué par la très gaie « Castagnata » (fête des châtaignes) que, comme l'année passée, Pro Ticino et le Cercle commercial suisse ont offerte à leurs membres et à leurs amis l'après-midi du dimanche 5 décembre. La fête et le bal animé par la jeunesse pleine de gaieté, ont réuni dans la salle du C.C.S. de nombreux compatriotes avec leurs familles pour goûter les succulentes « castagnes » expressément préparées par M. Pierre Baggi de Pro Ticino. La Castagnata a été très animée et tout le monde fut ravi d'y avoir pris part.

Énorme succès aussi pour la soirée de Noël du Cercle suisse romand qui a attiré dans la belle salle de l'Aéro-Club de France grand nombre de compatriotes et leurs amis et qui fut présidée avec leur habileté gentillesse par notre Ministre M. Pierre de Salis et Mme de Salis. Nous y avons vu tous les amis de la Suisse, des personnalités de la colonie, entre autre l'Attaché militaire Col. Musy, nos amis de l'A.P.G.I.S., et surtout une multitude d'enfants fré-

missants d'attente pour les beaux cadeaux promis et que l'attention vigilante de Mmes Tapernoux, Dufour, Jucker et autres, n'arrivaient qu'avec peine à calmer. Après un riche programme de variétés qui les mit en joie et qui amusa beaucoup les grands, ils reçurent des mains d'un Bonhomme Noël de circonstance (qui nous devra être reconnu avec facilité comme notre infatigable Protic Moser) un grand nombre de cadeaux qui les mirent en joie. Pour les grands, le bal, des numéros de variétés, des jeux de société très amusants, dispensèrent un vif plaisir et la gaieté régnait souveraine jusqu'au, premier métro. Fête vraiment réussie qui a le don, chaque année, de réunir toujours plus nombreux la colonie aux approches de la Noël et dans une ambiance vraiment familiale, pour laquelle nous sommes reconnaissants au très actif Président du Cercle suisse romand M. Tapernoux.

Le lendemain, 19 décembre, la salle du Cercle commercial suisse ne suffisait plus pour la foule d'enfants et leurs parents qui avaient été conviés à la fête de l'Arbre de Noël offerte par le Cercle à ses adhérents. Habillement préparé par un comité de dames et de messieurs, avec Mme Dufour comme animatrice infatigable, la matinée réussit parfaitement et les petits invités partirent du Cercle les bras

Retournez-vous le coupon de la page 8

DOUILARD & FILS

FLEURISTES

38, av. de la République
Tél. ROQ 90-83 PARIS-XI^e

Livrent dans le monde entier
par "INTERFLORA"



SPUNGO

l'Eponge Suisse parfaite

Représentant :

CH. GIANELLA
74, av. Henri-Barbusse DRANCY (Seine)

chargés de cadeaux et de sucreries, après avoir bien ri et s'être bien amusés au spectacle de variétés qui précédait la distribution.

Nos chers vieillards de l'Asile Suisse de Saint-Mandé eurent aussi leur joyeux Noël! Réunis dans la salle à manger, entourés par leurs familles, leurs amis et les dirigeants de l'œuvre, ils écoutèrent de la belle musique, des chants par l'Harmonie Suisse, de bonnes paroles et reçurent de gentils cadeaux. Fête extrêmement émouvante et que nos chers compatriotes ont infiniment appréciée. Un exquis goûter en commun où la bonne humeur ne cessa de se manifester clôtura la fête à laquelle nos chers vieux de Saint-Mandé furent très sensibles. Ils remercient toutes les personnes présentes et leurs dirigeants pour le plaisir et les bons moments qu'ils leur ont procurés.

Foule innombrable le soir de la Saint Sylvestre au Cercle commercial suisse où nos compatriotes en famille et avec des amis très chers, attendirent de compagnie la fin de l'année 1954 et le commencement de la nouvelle année. Pour tromper l'attente « et tirer minuit », le comité des fêtes du Cercle avait organisé un concert et des numéros de variétés d'une très haute valeur artistique et qui furent accueillis avec des applaudissements très nourris et chaleureux. A minuit les toasts, les embrassades, les vœux d'usage s'échangèrent très nombreux entre les présents à la fête qui ne quittèrent la salle qu'aux premières lueurs du matin du 1^{er} janvier 1955, et toujours en échangeant des vœux de bonheur, de santé et prospérité.

Nous signalons aussi la renaissance du Groupe des Scouts suisses de Paris qui, au cours des diverses manifestations de la colonie, en plus de leurs services, ont présenté des scènes de la vie des éclaireuses et des sketches très gais et amusants bien enlevés par les jeunes artistes du groupe. Nous voudrions attirer l'attention des parents sur l'activité du Groupe de nos Eclaireurs et les incitons à y inscrire leurs enfants, filles et garçons.

Au cours d'une manifestation qui eut lieu récemment à notre Légation, l'Association de l'Hôpital suisse de Paris a reçu de la part des organisateurs de « La Chaîne du bonheur », l'émission bien connue de Radio Lausanne, un chèque de 150.000 francs suisses. Cette généreuse contribution à une œuvre impatiemment attendue par toute la colonie helvétique de Paris permet d'espérer le début des travaux effectifs pour un avenir prochain. Les travaux de préparation sont très avancés et une nouvelle conception des plans a permis de prévoir un hôpital qui disposera, au lieu des 60 lits prévus, de 90 lits et comprendra aussi une maternité. On a aussi fait un calcul approximatif pour établir l'éventuelle dépense journalière pour les malades soignés à l'hôpital.

Compte tenu de l'hébergement gratuit des indigents, cette dépense se montera, pour un service de premier ordre comportant tout ce que peut offrir la technique hospitalière moderne, à 2.700 francs la journée-malade. Nous ne saurions assez insister auprès de nos lecteurs sur l'importance que revêt la réalisation de cet hôpital, où les malades de nationalité suisse seront reçus et soignés avec un maximum de soins et d'hygiène. Nous invitons encore une fois nos compatriotes à verser leur obole en faveur de cette œuvre.

Au cours d'une émouvante cérémonie, la Société helvétique de Bienfaisance a distribué plus de 250 colis à nos compatriotes indigents. Elle a également pensé aux Suisses indigents hospitalisés à Paris et en banlieue. En félicitant l'Helvétique et son jeune président M. Matthey, rappelons que ce groupement s'est occupé en 1954 de près de 500 cas en versant des secours mensuels de maladie, de chauffage, de loyer, en procurant des vêtements, etc. Nous encourageons les Suisses de Paris à s'inscrire comme membres de l'association et à participer à sa belle et généreuse activité. Son siège est 13, rue Hallé, Paris (14^e).

Chers compatriotes, faites-nous connaître les événements de votre vie familiale, pour que nous en fassions part sous une rubrique spéciale dans le *Messager*. Adressez votre correspondance à la rédaction.

Le Secrétariat social des Suisses à Paris, 13, rue Hallé, Paris (14^e). Tél. : GOB 13-93, communique :

Il est recommandé aux jeunes Suisses désireuses de se rendre dans la capitale française pour y travailler au pair, d'en informer le Secrétariat social (Mlle A. Picot), qui est en mesure de leur fournir tous renseignements utiles sur les conditions de travail et d'existence à Paris.

LIMITE D'ÂGE ET DELAIS D'ADHESION A L'ASSURANCE-VIEILLESE ET SURVIVANTS FACULTATIVE

— Selon la loi fédérale sur l'A.V.S., les Suisses à l'étranger peuvent adhérer à l'Assurance facultative jusqu'à l'accomplissement de leur 30^e année. La déclaration d'adhésion doit toutefois être déposée au plus tard dans un délai ne dépassant pas le 31^e anniversaire du candidat.

D'autre part, l'adhésion à l'assurance a effet dès le premier jour du semestre civil qui suit celui au cours duquel la demande a été déposée.

— Les Suisses ayant transféré leur domicile de Suisse à l'étranger peuvent, quel que soit leur âge, déclarer leur adhésion à l'A.V.S. facultative au plus tard dans un délai d'un an à partir du moment où ils n'ont plus été assujettis à l'assurance obligatoire.

— Les Suisses à l'étranger devenues veuves ou ayant divorcé peuvent déclarer leur adhésion à l'assurance facultative, même après leur 30^e année, à condition toutefois de le faire dans un délai d'un an à partir du veuvage ou du divorce.

— Les Suisses et Suissesses résidant à l'étranger qui ont acquis la nationalité suisse par décision de l'autorité peuvent déclarer leur adhésion à l'assurance facultative même s'ils ont déjà accompli leur 30^e année. Ils doivent alors le faire dans un délai d'une année dès la décision rendue en matière de nationalité.

— Les Suisses à l'étranger qui étaient assurées à titre obligatoire ou facultatif immédiatement avant la conclusion de leur mariage et qui désirent continuer l'assurance facultative peuvent, pour autant que leur mari n'est pas déjà lui-même assuré facultativement, déclarer leur adhésion à l'assurance dans un délai d'un an depuis leur mariage, même si elles ont dépassé la 30^e année.

Pour tous autres renseignements, le bureau de l'A.V.S. de la Légation de Suisse à Paris, 142, rue de Grenelle, se tient volontiers à la disposition des intéressés.

Arts et Lettres (suite)

Nous signalons :

Robert SCHMID. — *Conseils pour les jeunes*, 12 hors-texte en couleurs de Jean Léger.

L'auteur désire avant tout donner quelques conseils aux jeunes. En plus le lecteur trouvera dans ce livre des poèmes, des recettes utiles pour conserver la santé et devenir centenaire, une vingtaine de chansons populaires suisses et françaises (paroles et musique), etc. Les souscriptions (minimum 1.000 fr.) seront versées intégralement à l'Hôpital Suisse et l'Hôpital Villemin (souscr. au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries, Paris (10^e), C.C.P. 1342.23. Mentionner « Souscription Hôpital »).

Georges PIROUÉ. — *Par les chemins de Marcel Proust* (Editions La Baconnière).

Rappelons que Flore Wend a reçu de l'Académie du disque un prix pour son enregistrement des mélodies de Claude Debussy.

Frédéric Dubois vient de publier aux Editions Debresse, sous le titre *La part du feu*, des poèmes contenant notamment de belles évocations des paysages romands.

Jean-Claude Piguet publie aux Editions de Minuit un roman : *Les Gitans*.

On annonce la parution prochaine chez Juillard d'un nouveau roman de Jacques Chenevière, *Le Bouquet de la Mariée*, ainsi que le premier roman de Pernette Chaponnière.

PHOTO-CINE

Signalons à nos lecteurs le film suisse *Heidi* qui passe encore dans quelques cinémas de Paris et banlieue. S'il ne l'ont pas déjà admiré qu'ils ne manquent pas d'aller voir cette bande qui présente de magnifiques images de notre pays.

Nous avons le ferme espoir de vous présenter dans un proche avenir, au cours d'une de nos manifestations, le magnifique film de moyen métrage et en couleur *Terre Valaisanne* de notre compatriote M. Roland Muller, cinéaste à Sierre. Ce film qui a remporté cet été à Cannes le prix du meilleur film d'amateur en couleurs, est des plus remarquables.

SUCHARD OR CE CHOCOLAT EST INCOMPARABLE

N'oubliez pas l'abonnement

DIAD

Emulsion d'huile d'amandes douces dans l'eau de rose, équilibrée au taux d'acidité de la peau saine. Démaquillant parfait, recommandé pour les épidermes délicats. — Sans eau, sans savon

— Nettoie intégralement votre peau Maintient votre peau en bonne santé —

LABORATOIRES BONETTI FRÈRES, 14, Rue Vavin, PARIS-6^e — BELLINZONA (Suisse)

DIADERMINE

Crème médicale de beauté non parfumée. Grasse ou sèche, votre peau devient normale. Soir et matin sur votre visage, vos mains, appliquez la crème Diadermine.

Entreprise Générale de Peinture

Tél. : Elysées 79-16

MIROITERIE DÉCORATION

F. MONA

ENCADREMENTS

VITRERIE

38, rue François-1^{er}, Paris-8^e